

**Rapport de la commission de gestion du Grand Conseil
chargée de l'examen
de la gestion de l'État pour l'exercice 2021**

(Du 24 mai 2022)

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport de la commission de gestion chargée de l'examen de la gestion du Conseil d'État pour l'exercice 2021.

La constitution de la commission de gestion et la répartition de ses travaux se sont faites de la manière suivante :

Composition de la commission de gestion (dès le 25 mai 2021)

Président : M. Christian Mermet
Vice-présidente : M^{me} Clarence Chollet (*en remplacement de M^{me} Sera Pantillon dès le 1^{er} octobre 2021*)
Rapporteur : M. Francis Krähenbühl
Membres : M. Daniel Berger
M^{me} Corine Bolay Mercier
M. Romain Dubois
M^{me} Fanny Gretillat
M^{me} Cécile Guinand
M^{me} Brigitte Neuhaus
M^{me} Caroline Plachta
M. Lionel Rieder
M. Stéphane Rosselet
M. Michel Zurbuchen

Composition du bureau (du 1^{er} janvier au 24 mai 2021)

Président : M. Claude Guinand
Vice-président : M. Éric Flury
Rapporteur : M. Jean-Jacques Aubert

Composition du bureau (dès le 25 mai 2021)

Président : M. Christian Mermet
Vice-présidente : M^{me} Clarence Chollet
Rapporteur : M. Francis Krähenbühl

Composition des sous-commissions de gestion (du 1^{er} janvier au 24 mai 2021)

1. *Département des finances et de la santé (DFS) :*
M^{me} Sylvie Fassbind-Ducommun, présidente-rapporteuse, M^{mes} Isabelle Weber et Brigitte Neuhaus
2. *Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC) :*
M. Éric Flury, président-rapporteur, MM. Mikaël Dubois et Bernard Schumacher

3. *Département de l'éducation et de la famille (DEF) :*

M. Claude Guinand, président-rapporteur, M^{mes} Annie Clerc-Birambeau et Sarah Blum
(*M. Karim Boukhris a remplacé M^{me} Sarah Blum durant son congé maternité*)

4. *Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE) :*

M. Jean-Jacques Aubert, président-rapporteur, M. Karim Djebaili (*en remplacement de M. Baptiste Hunkeler dès le 23 juin 2020*) et M. Jean-Daniel Jeanneret-Grosjean

5. *Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS) :*

M. Daniel Geiser, président-rapporteur, M^{me} Marie-France Matter et M. Marc-André Nardin

Composition des sous-commissions de gestion (dès le 25 mai 2021)

1. *Département des finances et de la santé (DFS) :*

M^{me} Brigitte Neuhaus, présidente-rapporteuse, MM. Christian Mermet et Daniel Berger.

2. *Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC) :*

M^{me} Corine Bolay Mercier, présidente-rapporteuse, M^{me} Caroline Plachta et M. Francis Krähenbühl

3. *Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS) :*

M. Romain Dubois, président-rapporteur, MM. Stéphane Rosselet et Lionel Rieder

4. *Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE) :*

M^{me} Clarence Chollet, présidente-rapporteuse, MM. Christian Mermet et Michel Zurbuchen

5. *Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS) :*

M. Michel Zurbuchen, président-rapporteur, M^{mes} Fanny Gretillat et Cécile Guinand

1. **CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES**

La commission de gestion (COGES) exerce, par délégation du Grand Conseil, la haute surveillance des activités de l'État. À cet effet, elle coordonne les travaux de la commission plénière, de ses cinq sous-commissions (*cf. chapitre 2*) et de son bureau (*cf. chapitre 3*).

Elle étudie également les rapports que lui confie le bureau du Grand Conseil.

En 2021, la commission s'est réunie à dix reprises en séances plénières, cinq sous l'ancienne législature, cinq sous la nouvelle. Elle siège généralement le mardi matin des sessions du Grand Conseil. La COGES s'est notamment penchée sur les sujets suivants.

Crise sanitaire Covid-19

Plusieurs séances de la commission et des sous-commissions ont été consacrées à la crise sanitaire liée au Covid-19, à ses conséquences sur la gestion des départements, aux difficultés rencontrées par les acteurs économiques et aux soutiens financiers accordés à ces derniers. Les questions suivantes ont notamment été abordées :

- La localisation et l'organisation des centres de vaccination ;
- l'approvisionnement des vaccins ;
- la mise en quarantaine ;
- les tests à large échelle ;
- l'enseignement :
 - La préférence est donnée au maintien des cours en présentiel.
 - Les conditions d'examens pour les élèves en quarantaine ont été discutées.
 - La suppression des voyages d'études (avec nuitées), décidée en octobre 2020, a été maintenue en 2021.
- le système d'indemnisation des entreprises et associations touchées.

Des rencontres ont été organisées sur ce thème entre les représentant-e-s des sous-commissions et les président-e-s des groupes politiques au Grand Conseil.

Globalement, la COGES n'a pas constaté de dysfonctionnement découlant de la pandémie, l'État continuant d'assumer ses tâches habituelles en plus du soutien aux personnes qui en manifestent le besoin.

Programme VITAMINE

Une séance a été consacrée spécifiquement au projet VITAMINE qui a pour objectif la relocalisation des services et la création de centres de compétences au sein de l'administration cantonale. Environ 1'200 collaboratrices et collaborateurs concernant 30 entités administratives rejoindront progressivement les futurs pôles administratifs de Neuchâtel (site de Tivoli) et de La Chaux-de-Fonds (sites des Docks et Serre 37-43), encore en construction. 700 EPT devraient être localisés sur le pôle de Neuchâtel et 500 EPT sur celui de La Chaux-de-Fonds. Quatorze services ne seront pas délocalisés, auxquels s'ajoutent le secrétariat général du Grand Conseil et la chancellerie.

De nombreuses questions ont été posées, auxquelles les réponses fournies ont donné satisfaction aux membres de la commission.

Règlement d'organisation et de fonctionnement de la COGES

Après sa constitution et la désignation des sous-commissions, la COGES pour la législature 2021-2025 a entamé ses travaux par l'établissement d'un nouveau règlement. Lors de la discussion au sujet des répartitions dans les sous-commissions et de l'équilibre attendu entre les forces politiques, il est apparu que la notion gauche/droite habituellement utilisée arrive aujourd'hui, avec l'entrée au Grand Conseil de nouveaux groupes politiques, à ses limites. Pour cette raison, la COGES a opté pour l'expression « tendances politiques » et renoncé aux notions de gauche et de droite.

Malgré la réduction du nombre de commissaires dans la commission, passant de 15 à 13 à partir de juin 2021, la COGES a maintenu la présence de trois commissaires dans les cinq sous-commissions des cinq départements. Cela signifie que deux commissaires siègent dans deux sous-commissions, ce qui n'était pas le cas lors de la législature 2017-2021.

Initiative constitutionnelle populaire « Pour la création d'une Cour des comptes »

La COGES a analysé le rapport 20.029 « Cour des comptes » de la commission des finances (COFI). Elle regrette que le bureau du Grand Conseil n'ait pas jugé nécessaire de la consulter avant la publication du rapport, qui lui a été transmis uniquement pour information par la COFI. Or, la COGES se voit confier des missions supplémentaires importantes, dont notamment l'évaluation des politiques publiques (PP) et la participation à un comité d'audit à créer.

Concernant la composition du comité d'audit, la COGES privilégie le fait que ses membres y siègent durant toute la durée de la législature afin d'assurer une continuité. Pour cette raison, elle a proposé qu'il ne soit pas obligatoirement composé des président-e-s et vice-président-e-s de chaque commission, mais « *de deux membres de [chaque commission] qui représentent ensemble les différentes tendances politiques du Grand Conseil* ». La présidence et la vice-présidence des commissions étant appelées à changer en milieu de législature, ce choix permettra aux membres du comité d'audit de siéger durant toute la durée de la législature.

La COGES a suggéré des amendements au projet de loi du Conseil d'État, notamment concernant le Contrôle cantonal des finances (CCFI), sur le contenu et l'étendue de la tâche « d'évaluation des politiques publiques ». Elle propose que son rapport annuel contienne un chapitre spécifique à cet aspect. Une séance, à laquelle le chef du CCFI a été invité, a permis de clarifier les rôles et responsabilités des deux entités CCFI et COGES.

Les membres du bureau des deux commissions COFI et COGES se sont rencontré-e-s et ont adopté un compromis afin de proposer au Grand Conseil de regrouper les amendements des deux commissions et d'éviter d'exprimer publiquement des positions qui pourraient passer pour des désaccords.

Enfin, la nouvelle appellation de la COGES est dorénavant « Commission de gestion et d'évaluation » ; pour des raisons de simplification, elle conservera néanmoins l'acronyme COGES utilisé jusqu'ici.

2. EXAMEN DE LA GESTION PAR DÉPARTEMENT

2.1. Département des finances et de la santé (DFS)

2.1.1. Rapport de la sous-commission de gestion

2.1.1.1. Généralités

La sous-commission de gestion du Département des finances et de la santé (SCOGES du DFS) a tenu ses séances les 20 janvier, 3 février, 27 avril, 31 août, 28 septembre, 28 octobre, 1^{er} et 30 novembre 2021. La moitié des séances se sont réalisées en visioconférence en raison de la situation sanitaire.

La SCOGES du DFS s'est également réunie en présence de la sous-commission des finances (SCOFI du DFS) à deux reprises, les 30 avril et 1^{er} octobre 2021, dans le but d'examiner les comptes 2020 ainsi que le rapport de gestion et le budget 2022 du DFS.

Enfin, à quatre reprises, soit les 7 janvier, 4 février, 25 février et 8 décembre 2021, les SCOGES et SCOFI du DFS ainsi que le bureau de la commission Santé se sont réunis en visioconférence et en présentiel. Ces séances ont été consacrées à des « points de situation Covid ». De plus, le 21 avril 2021, une visite du centre de vaccination de Neuchâtel a été organisée pour ces deux sous-commissions.

Le chef du DFS et son secrétaire général, ainsi que plus ponctuellement le chef du service de la santé publique (SCSP), ont généralement participé aux séances de la sous-commission.

La sous-commission tient à relever que la crise sanitaire a, à nouveau, énormément sollicité les ressources du DFS, qui a fait face à cette situation complexe avec une grande réactivité et une intensité de travail remarquable.

Les travaux de la sous-commission ont à nouveau été quelque peu perturbés par la crise sanitaire : d'une part, les visites des services n'ont pas été possibles ; d'autre part, les entités ont dû avant tout fixer leurs priorités sur la résolution de la crise et moins sur les projets en cours.

La sous-commission est soutenue administrativement par son assistante parlementaire, qu'elle remercie vivement de la qualité de son travail.

2.1.1.2. Entités visitées

Le début de législature signifie en général la reprise des visites des services du département. Cette année marquée par le Covid-19 les a rendues très peu appropriées, elles reprendront donc au début de l'année 2022 dès que la situation se sera détendue.

À noter toutefois que les séances consacrées aux comptes et au budget ont permis un premier contact avec les chef-fe-s de service et un échange sur un certain nombre de questionnements.

2.1.1.3. Suivi des dossiers

Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe)

La sous-commission a rencontré le Conseil d'administration (CA) du RHNe à deux reprises en 2021, les 20 janvier et 1^{er} novembre 2021.

La séance du 20 janvier a permis une rencontre entre les membres de la SCOGES du DFS, le président et le vice-président du CA du RHNe, ainsi que les directrices de sites, le directeur financier, le directeur des ressources humaines (RH) et le directeur médical. La séance a permis d'aborder les principales thématiques concernant l'hôpital : l'organisation du Collège des directions, les finances du RHNe, l'incidence du Covid-19 sur le fonctionnement et les finances de l'hôpital, les grandes orientations de la stratégie clinique et de la répartition des missions entre les deux sites de soins aigus, la politique liée aux ressources humaines, la collaboration avec le secteur privé et la collaboration avec les hôpitaux sis hors canton, les développements dans le domaine des soins palliatifs, la mise en place des filières de réadaptation et, finalement, les maisons de naissance.

Le 28 septembre, la SCOGES a rencontré le chef du département et son secrétaire général afin d'évoquer le RHNe et les défis stratégiques, comme la concrétisation d'une nouvelle organisation médico-chirurgicale 24h/24 sur les deux sites de soins aigus afin de répondre au cadre légal, l'avenir de l'unité de soins palliatifs de La Chrysalide, la répartition des missions et la stratégie clinique.

Le 1^{er} novembre, une nouvelle rencontre avec les président et vice-président du CA du RHNe ainsi que les deux directrices de sites a eu lieu. En plus des thèmes déjà évoqués ci-dessus, les discussions ont traité des aspects suivants : les conséquences pour le RHNe de la décision récente du Tribunal administratif fédéral sur l'imposition de quotas pour les opérations électorales et sur l'obligation d'appliquer la convention collective de travail (CCT) Santé 21 dans les institutions privées pour obtenir un mandat de prestations cantonal, la question de la mise en œuvre de la gouvernance selon la loi sur le réseau hospitalier neuchâtelois (LRHNe).

Enfin, les aspects financiers ont été abordés au travers de la question de la gestion immobilière à moyen et long termes, des prestations d'intérêt général (PIG) et de l'implantation de la comptabilité analytique.

Neuchâtel organise le maintien à domicile (NOMAD)

Le 28 septembre, la séance avec M. Kurth, conseiller d'État, chef du DFS, a permis de mieux comprendre des questions ouvertes en cours sur le régime de financement de NOMAD, à savoir le passage de l'enveloppe financière vers un financement des prestations.

Le 30 novembre, la SCOGES du DFS a rencontré le vice-président et une représentante du CA ainsi que la direction de NOMAD. De nombreuses questions ont pu être abordées en toute transparence : la réorganisation du travail en micro-équipes, la satisfaction de la clientèle, la participation de NOMAD aux centres de tri et de vaccination Covid-19 et l'incidence sur les RH, la stratégie de développement NOMAD pour répondre à l'évolution des besoins de sa clientèle et l'évolution démographique dans le canton, le contrôle qualité et financier interne, le rôle de prestataire public face à la concurrence privée et enfin la collaboration avec l'Association réseau orientation santé social (AROSS).

Les points de situation Covid

Lors des visioconférences destinées aux SCOGES et SCOFI du DFS, ainsi qu'au bureau de la commission Santé, le chef de département et le SCSP ont apporté toutes les informations utiles, et ce avec beaucoup de professionnalisme et en toute transparence, malgré une situation sanitaire souvent très tendue. Ils ont également répondu à toutes les questions des commissaires.

La SCOGES s'est particulièrement intéressée à l'évolution de la pandémie dans le canton, aux mesures mises en place, aux taux d'occupation des lits au RHNe, à la situation des établissements médico-sociaux (EMS) en matière de contamination des résident-e-s, à la planification et à la mise en œuvre du programme de vaccination, ainsi qu'aux infrastructures nécessaires. La question de la santé mentale des jeunes, particulièrement touché-e-s par la crise, a également fait l'objet d'une séance. De plus, la surcharge de travail imposée tant au personnel soignant engagé dans le système de santé cantonal qu'au SCSP a été une préoccupation constante de la SCOGES du DFS.

2.1.1.4. Examen du rapport de gestion 2021 du DFS

La sous-commission de gestion du Département des finances et de la santé (DFS) s'est réunie conjointement avec la sous-commission des finances le 6 mai 2022, pour examiner le rapport de gestion financière des Autorités et du département. La séance s'est déroulée en présence du chef du DFS, de la secrétaire générale, du responsable financier et de gestion ainsi que des chefs de service et des représentant-e-s du service financier (SFIN), du service des contributions (SCCO), du service de la santé publique (SCSP), du service des bâtiments (SBAT) et du contrôle cantonal des finances (CCFI).

Avec la répartition des départements de la nouvelle législature, le service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) ne fait plus partie du DFS, par contre le département a hérité de deux nouveaux éléments : les relations transfrontalières et le volet des accords de positionnement stratégique (APS).

Si la crise sanitaire a touché tous les services de manière très variable, elle a globalement contribué à une surcharge d'activité généralisée au DFS et a perturbé l'avancement de nombreux projets.

La SCOGES a souhaité, dans le cadre du rapport de gestion, aborder plusieurs aspects de la gestion des départements, qui ont donné lieu aux réponses qui sont retracées ci-après.

Service financier (SFIN)

Les commissaires ont demandé des informations sur la gestion des assurances de l'État et la gouvernance des partenariats.

- L'assurance et la gestion des risques sont maintenant regroupées au sein du SFIN. Une personne est chargée de la gestion des assurances de l'État et des polices des sinistres. Elle s'assure notamment que les décomptes des sinistres soient corrects et qu'une analyse des risques soit menée ; de plus, elle veille à ce que toute sous-couverture ou sous-assurance en cas de sinistre soit évitée.
- Il est renoncé à établir et regrouper les grands principes de gouvernance des partenariats en un seul document. Les améliorations dans ce domaine sont amenées étape par étape, notamment grâce à des standardisations dans les contrats de prestations proposés par le DFS.

Service des communes (SCOM)

La SCOGES s'est intéressée au rôle du service des communes qui tend à se modifier face à l'évolution des tâches attribuées aux communes et à la professionnalisation induite par les fusions. Le SCOM resterait a priori le principal interlocuteur des communes dans le canton de Neuchâtel.

Service de la santé publique (SCSP)

Les commissaires ont demandé des informations sur le système de gestion des plaintes, les prestations obligatoires prévues concernant les appartements avec encadrement (AE) et le pilotage du système de santé. Des précisions ont également été demandées concernant le fort taux d'occupation du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), les difficultés de recrutement du personnel de santé et le suivi du personnel engagé lors de la crise du Covid-19. Une remarque est émise concernant la délivrance des autorisations de pratiquer : 30 d'entre elles concernent des médecins âgé-e-s de 70 ans et plus (cela représente 30% de toutes les autorisations).

Pour les commissaires, une simplification des procédures de gestion des plaintes, voire la mise en place d'un office de médiation pour les bénéficiaires du système de santé, serait certainement souhaitable.

Le pilotage du système de santé est très complexe et la situation très fluctuante. Aussi, un des défis majeurs consiste à définir si les éléments actuellement problématiques sont temporaires ou durables. Les tensions énormes du système pendant la crise ont montré, d'une part, sa capacité d'adaptation pour répondre à l'urgence, mais aussi, d'autre part, ses limites face à l'augmentation des volumes de prestations à réaliser. À relever également le fort taux d'occupation du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) durant la pandémie dû à l'important impact psychologique de la crise sanitaire, notamment chez les adolescent-e-s et les jeunes adultes qui perdure.

Enfin, l'État ne prend en charge que 90% des surcoûts liés au Covid des établissements de santé afin de les responsabiliser face à leurs dépenses, en les laissant absorber un petit pourcentage des coûts. Les commissaires regrettent cette décision qui a pour conséquence des résultats négatifs pour l'exercice 2021 alors que des efforts considérables ont été entrepris, d'un côté, pour répondre à la crise et, de l'autre, pour réaliser les économies attendues.

Les commissaires tiennent à remercier tant le chef du département et le personnel du service de la santé publique que les employé-e-s des institutions du système de santé neuchâtelois de leur engagement et de la gestion sans faille de la pandémie.

Service des bâtiments (SBAT)

Les commissaires ont demandé des informations sur les économies découlant du projet VITAMINE, les risques informatiques liés au télétravail et le dédommagement des collaboratrices et collaborateurs qui le pratiquent, l'évolution de l'utilisation de l'enveloppe d'investissement dédiée au SBAT et l'objectif stratégique visant une économie d'énergie de 20% d'ici à 2030.

Il leur a été répondu :

- Le télétravail reste un choix personnel, donc non défrayé. En matière de sécurité informatique des infrastructures, il ne devrait pas générer de risques particuliers, la pandémie ayant permis de mettre en place des équipements adaptés depuis 2020. La sécurité des accès informatiques depuis le poste de travail personnel est garantie.
- De nombreuses économies d'énergie ont déjà été réalisées ou le seront à court et moyen termes grâce au regroupement de l'administration et au programme ENERGO. Quant à l'assainissement de l'entier du patrimoine de l'État, il nécessitera au moins deux générations pour être réalisé.

Contrôle cantonal des finances (CCFI)

Les commissaires ont demandé des informations concernant l'impact de la pandémie sur le CCFI et les audits menés, les ressources humaines et les conditions salariales, de même que les conséquences de la votation sur la Cour des comptes sur le service.

- Le travail d'audit a été rendu plus difficile par la crise, car réalisé la plupart du temps à distance. De plus, des audits particuliers en lien avec les indemnités Covid allouées sont venus augmenter la charge de travail du service.
- Les conséquences du vote sur l'initiative « Pour la création d'une Cour des comptes » porteront avant tout sur les besoins en ressources humaines en raison de ses nouvelles missions.

Enfin, les commissaires ont déploré que tous les chef-fe-s de service engagé-e-s au sein du DFS soient des hommes. Il leur a été répondu que ce point est effectivement problématique, même si plusieurs cheffes d'office sont dorénavant des femmes. Il faut relever que, dans certains cas, les candidatures féminines manquent lors de la mise au concours du poste.

2.1.1.5. Bilan et perspectives

Le travail de la sous-commission portera notamment, pour l'année 2022, sur :

- la suite de la mise en œuvre de la Loi RHNe et sa stratégie institutionnelle ;
- la nouvelle stratégie du CNP et l'évolution du taux d'occupation ;
- la question du financement des prestations ambulatoires de NOMAD ;
- la suite du programme d'assainissement du patrimoine de l'État.

Enfin, la sous-commission sera particulièrement attentive aux questions de relève du personnel soignant, de son recrutement et de l'attractivité de nos institutions de santé, en raison de l'épuisement actuel du personnel, des nombreuses démissions et du risque de réapparition de la crise Covid à l'automne. La mise en œuvre de l'initiative pour des soins infirmiers forts doit être envisagée dès cette année.

Selon les résultats de la votation « Pour la création d'une Cour des comptes », la mise en œuvre des nouvelles missions attribuées à la commission de gestion et à ses sous-commissions devront être abordées.

La SCOGES tient à remercier le chef du DFS, ainsi que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs, pour le travail conséquent et de qualité accompli en 2021.

2.2. Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)

2.2.1. Rapport de la sous-commission de gestion

2.2.1.1. Généralités

La sous-commission du DESC a repris en juin 2021, après les élections cantonales, les travaux menés par la sous-commission du Département de la justice, de la sécurité et de la culture (SCOGES du DJSC). La SCOGES du DJSC s'est réunie à six reprises, en visioconférence, pour des points de situation liés au Covid. L'une des séances a également été consacrée aux objets en suspens.

La SCOGES du DESC a siégé trois fois en présentiel, dont une fois avec la sous-commission financière pour l'examen du budget.

Le secrétaire général du DESC a assisté à toutes les séances et les membres de la sous-commission le remercient de sa disponibilité et pour les explications et réponses reçues.

Les membres de la SCOGES tiennent également à vivement remercier l'assistante parlementaire du soutien administratif et de la qualité de son travail.

2.2.1.2. Entités visitées

Service de l'économie (NECO)

Le 9 novembre, la sous-commission a rencontré le chef du service de l'économie (NECO) ainsi que son adjointe.

Le NECO a exposé de manière très complète le travail mené et les orientations stratégiques poursuivies. Les points suivants ont également été abordés : les différents types de soutien

proposés aux entreprises ; la stratégie du service pour attirer des entreprises dans le canton ; le développement du pôle de développement de La Tène ; les outils mis en place pour développer les rencontres entre les entreprises sises à Neuchâtel ; le développement du site web ; les axes qui permettent d'évaluer la pertinence d'un projet industriel ; la politique des prêts sans intérêts ; la collaboration nécessaire entre le NECO et les services communaux. La question des liens nécessaires à maintenir et développer entre le service de l'emploi (SEMP) et le NECO, qui ne dépendent plus du même département, a également été traitée.

La sous-commission remercie le chef de service ainsi que l'ensemble du personnel pour le travail effectué durant l'année.

Police neuchâteloise (PONE)

Le 2 décembre, la SCOGES a rencontré le commandant de la Police neuchâteloise, son adjoint, le chef d'état-major opérationnel, le chef de la police judiciaire, le chef de la police de proximité, le chef de la police de secours, le chef de la police de la circulation, et le chef des finances, logistique et infrastructures.

La séance a permis à la sous-commission d'avoir une vue d'ensemble et complète des activités déployées par la police. Elle constate que celle-ci accroît la collaboration avec différent-e-s acteur-trice-s, notamment dans le domaine de la cybercriminalité, mais aussi avec différents services de l'État en charge de la jeunesse pour la police de proximité. De nombreux points ont été abordés, comme la question de la formation dans la cybercriminalité. La SCOGES a constaté que la formation constitue un axe essentiel pour maintenir les compétences des collaboratrices et des collaborateurs. Elle partage les valeurs promues au sein de tout le service pour améliorer l'image générale de la police auprès de la population. La question de la féminisation de la police a également été abordée.

La SCOGES remercie les collaborateurs présents à la séance, ainsi que l'ensemble du personnel de la police, pour le travail effectué durant l'année.

2.2.1.3. Suivi des dossiers

Service de l'économie (NECO) : collaboration avec le SEMP

La SCOGES restera attentive à la nécessaire collaboration entre le SEMP et le NECO, puisque ces deux services ne sont plus regroupés dans le même département. Il est en effet important qu'ils collaborent étroitement afin, non seulement, de proposer aux entreprises une main-d'œuvre locale qualifiée, mais aussi pour diminuer le chômage dans le canton.

Service de la Police neuchâteloise (PONE) : féminisation / enquête de satisfaction

Une enquête de satisfaction sera menée courant 2022 auprès des collaboratrices et collaborateurs, qui permettra de dresser un bilan de ce qui fonctionne bien de manière générale et de ce qui pourrait être amélioré. Cette enquête permettra peut-être de trouver des pistes pour féminiser la police. Ce dossier sera suivi par la SCOGES.

Service de la culture (SCNE)

Le nouveau rapport sur la culture a pris du retard, notamment en raison du Covid-19. Ce dossier, très attendu par les milieux culturels, sera suivi par la SCOGES.

La crise sanitaire ainsi que d'autres priorités du département ont retardé les travaux liés à la valorisation du potentiel touristique et culturel des châteaux de Valangin, Colombier et Boudry. Ce dossier reste à suivre.

Service pénitentiaire neuchâtelois (SNPE)

Le personnel du SNPE travaille en flux tendu. Le taux d'absentéisme du personnel, bien qu'il diminue depuis quelques années, reste supérieur à la moyenne des autres services. Ce dossier est à suivre afin d'évaluer quelles sont les mesures à mettre en place pour diminuer l'absentéisme.

Service des ressources humaines (SRHE)

Le secteur public n'est pas concurrentiel avec le secteur privé, qui offre de plus hauts salaires pour des postes de cadres, chef-fe-s de services et métiers spécialisés. Ce dossier sera suivi par la SCOGES pour envisager des mesures afin de rendre ces postes plus attractifs.

D'autre part, l'implémentation de l'outil d'évaluation de l'absentéisme dans les différents secteurs a pris du retard en 2020. Ce dossier fera l'objet d'un suivi de la part de la SCOGES.

Les sous-commissaires adressent leurs remerciements aux chef-fe-s de service pour les explications et réponses reçues en commission. Du fait que chaque service a établi son rapport dans le rapport des comptes 2021, il n'est repris dans le présent rapport que quelques éléments ressortant des réponses des chef-fe-s de service aux questions des commissaires.

Un premier élément est ressorti : la crise sanitaire a encore lourdement impacté le département.

Le 1^{er} octobre, la SCOGES a examiné, avec la sous-commission des finances (SCOFI), le budget 2022. Ensemble, elles ont rencontré les différent-e-s chef-fe-s de service et ont posé des questions liées tant à la gestion qu'aux finances. Les réponses reçues par les chef-fe-s de service et le chef du DESC ont donné entière satisfaction. Il est important de rappeler que tous les services ont été fortement sollicités en 2021.

2.2.1.4. Examen du rapport de gestion 2021 du DESC

La SCOGES du DESC a procédé le 5 mai 2022, en séance commune avec la SCOFI du DESC, à l'examen du rapport de gestion et des comptes 2021 du département. Les sous-commissaires adressent leurs remerciements aux chef-fe-s de service pour les explications et réponses reçues en commission. Du fait que chaque service a établi son rapport dans le rapport des comptes 2021, il n'est repris ici dans ce rapport que quelques éléments ressortant des réponses des chef-fe-s de service aux questions des commissaires.

Un premier élément est ressorti : la crise sanitaire a encore lourdement impacté le département.

Le service des ressources humaines (SRHE)

Le service des ressources humaines a connu des changements à la tête de deux secteurs contribuant à une meilleure accessibilité aux prestations. Concernant le taux d'absentéisme à l'État, il est relevé qu'il est lié à certains secteurs d'activité et que la politique pour le réduire doit être renforcée, bien que celui-ci ne soit pas significativement élevé.

Le service juridique (SJEN)

Le service juridique a procédé à un bilan après une année de fonctionnement dans sa nouvelle organisation, bilan qui s'avère très positif. Un guide légistique des bonnes pratiques a été établi en 2021.

Service de l'économie (NECO)

Le service de l'économie indique que divers outils de coaching existent pour accompagner les nouvelles entreprises dans leur gestion administrative, mais pas sous forme de subventions.

Service de la culture (SCNE)

Le service sort de deux années de forte surcharge, les aides étant prévues jusqu'au 30 juin 2022. Certains dossiers importants ont pris un peu de retard, notamment la nouvelle loi sur la culture, les collaborateurs du service ayant consacré deux tiers de leur temps à la crise sanitaire.

Service des poursuites et faillites (SEPF)

Il est rappelé que l'office des poursuites et faillites est fortement contrôlé, puisque les créanciers sont particulièrement attentifs aux résultats obtenus. Concernant un éventuel suivi des personnes après une faillite, rien n'existe pour l'instant dans le canton, étant souligné qu'une motion a été déposée aux Chambres fédérales concernant cette problématique.

Service cantonal de la population (SCPO)

Le service a changé de dénomination en 2021 ; son ancienne appellation était le service de la justice.

La cellule des créances judiciaires, qui procède au recouvrement des amendes d'ordre de la police cantonale et des services des domaines publics des communes neuchâteloises, a été particulièrement performante ces trois dernières années : les pertes sur créances ont diminué d'environ 20%.

Les dossiers traités par l'autorité de surveillance de l'état civil et du contrôle des habitant-e-s se compliquent d'année en année, ce qui engendre une augmentation du temps de traitement.

Service pénitentiaire (SPNE)

En 2021, le taux d'occupation a été inférieur à 100%. Par rapport à la population cantonale, le nombre de places de détention se situe dans la moyenne suisse. Un travail a été mené en collaboration avec le service des ressources humaines pour pallier l'absentéisme du personnel.

Les agent-e-s du terrain perçoivent une détérioration de l'état mental des détenu-e-s : le centre pénitentiaire dispose d'un service médical, suivi par le Centre neuchâtelois de psychiatrie.

Police neuchâteloise (PONE)

Le chef du département mentionne la situation problématique des deux centres d'accueil (Perreux et Les Verrières). Des patrouilles circulent fréquemment aux alentours des lieux.

D'une manière générale, le canton enregistre des reculs dans la plupart des domaines liés à la criminalité. Quant aux statistiques sur la circulation routière, elles montrent une augmentation des accidents avec blessé-e-s ; la moitié d'entre eux impliquent des véhicules à deux roues.

Les augmentations d'EPT au budget concernent des postes spécialisés (par exemple dans l'investigation numérique).

Les gendarmes sont recruté-e-s environ dix-huit mois avant leur entrée en service, car il faut tenir compte de leur formation. Le service s'emploie à essayer de recruter des policier-ère-s formé-e-s, tâche qui s'avère difficile, bien que le bassin de recrutement s'étende au-delà des frontières cantonales. Le service recrute entre douze à quinze aspirant-e-s par année.

Un fort accent est mis sur la formation des collaboratrices et collaborateurs de la Police, avec notamment des modules sur la cybersécurité.

Dans le cadre de dépôts de plaintes, notamment d'agressions homophobes, qui selon une commissaire ne sont pas systématiquement prises en compte par la Police, il est indiqué que cette question sera largement abordée dans la future réponse du département au postulat accepté par le Grand Conseil. Le chef de service rappelle toutefois que chaque courrier de plainte (environ 20 à 50 courriers par année) est enregistré et fait l'objet d'une analyse complète et d'une réponse. La statistique de ces cas est sur le point d'être affinée.

Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)

Le service a été fortement touché par la crise sanitaire. L'État-major de crise a été activé le 30 janvier 2020. La situation ne s'est pas améliorée en 2021, notamment à cause des inondations de Cressier. Les missions de gestion de crise restent prioritaires, mais la gestion des activités courantes a repris partiellement.

2.2.1.5 Bilan et perspectives

La sous-commission remercie le chef du département, son secrétaire général ainsi que tous les services de la qualité des échanges, de la collaboration et de la transparence qui ont prévalu durant cette année. La sous-commission remercie également son assistante parlementaire pour la planification et l'excellent suivi de ses travaux. Les différents responsables de service et leurs équipes réalisent un travail conséquent et de qualité.

Cette année a encore été fortement impactée par la situation sanitaire, ce qui explique le retard dans certains dossiers. La sous-commission veillera à suivre ces dossiers, notamment la loi sur la culture et le projet muséal concernant les trois châteaux.

Enfin, le contre-projet du Conseil d'État à l'initiative sur la Cour des comptes aura des conséquences sur le travail de notre sous-commission et le suivi des dossiers.

2.3. Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS)

2.3.1. Rapport de la sous-commission de gestion

2.3.1.1. Généralités

La sous-commission de gestion du DFDS (SCOGES du DFDS) s'est réunie à quatorze reprises durant le second semestre de l'exercice 2021. Une partie de ces séances, souvent en visioconférence, a été consacrée au suivi de la gestion de la crise Covid-19 dans les domaines gérés par le département. La SCOGES du DFDS adopte une politique de coopération avec la sous-commission des finances DFDS et a invité les membres de la SCOFI à ses séances.

M^{me} Crystal Graf, conseillère d'État, cheffe du DFDS, a par ailleurs assisté à chacune des séances, accompagnée de membres de son état-major.

2.3.1.2. Entités visitées

La situation sanitaire n'étant que très peu compatible avec les visites de services dont la commission est coutumière, seules trois séances ont pu être consacrées à l'automne 2021 à l'analyse approfondie du service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN).

SIEN

La SCOGES du DFDS s'est d'abord rendue, le 26 octobre, au SIEN sur le site de Verger-Rond. Après une visite du site et une présentation du service, la SCOGES a pu échanger sur les enjeux et préoccupations du SIEN avec les membres de la direction du service. Le chef de service a notamment souligné l'importance du soutien du législatif dans le domaine informatique (développements coûteux et ambitieux). Un accent particulier a été mis sur la nécessité d'accorder du temps aux grandes réformes informatiques pour qu'elles aient la possibilité de s'implémenter également sur le terrain. Une discussion a aussi eu lieu sur les questions de cybersécurité et il a été décidé d'organiser une séance supplémentaire sur ces thématiques plus sensibles.

Cette seconde séance a eu lieu le 9 novembre en présence de certains membres de la direction du SIEN. Les rapports d'audits confidentiels du Contrôle cantonal des finances (CCFI) ainsi que les questions précises des membres de la commission en lien avec la sécurité informatique ont été abordés. Il en est ressorti que le principal point faible du système réside dans les utilisatrices et utilisateurs, et en particulier la députation, qui ne dispose pas forcément d'accès sécurisés. Il est suggéré que le bureau du Grand Conseil se penche sur la question de la sécurité des outils informatiques des député-e-s.

Le 29 novembre a eu lieu, en visioconférence, un point d'information de la cheffe du DFDS lié à la stratégie de digitalisation du canton, en particulier sous l'angle des ressources humaines.

2.3.1.3. Suivi des dossiers

Covid-19

Neuf séances ont été consacrées à la gestion de la crise Covid-19.

Le 12 janvier 2021, une séance d'information générale s'est tenue au sujet de la situation sanitaire dans les écoles. La volonté du Département de l'éducation et de la famille (DEF) a été de maintenir les écoles ouvertes, la situation sanitaire étant alors sous contrôle. Les mesures de protection ont été maintenues jusqu'au 22 février. Cependant, quelques inquiétudes ont été émises au sujet de l'émergence du variant britannique sur le canton. Des mesures complémentaires ont été envisagées en cas d'aggravation de la situation sanitaire. La volonté de la CDIP est d'harmoniser les mesures Covid-19 prises par les cantons. Les sous-commissions du DEF ont été bien informées par le Département, toutes les lettres d'information destinées aux enseignant-e-s leur sont régulièrement transmises.

Le 21 janvier, un rapide point d'information sur la situation sanitaire a été effectué. Le reste de la séance a été consacré aux objets parlementaires en suspens.

Le 12 février, la situation sanitaire était stable, toutefois, cinq classes du cycle 3 ont été mises en quarantaine. La décision de mise en quarantaine et/ou de tests à large échelle relève de la compétence du médecin cantonal, lorsque deux élèves sont positifs au sein d'une même classe. Des tests salivaires à large échelle ont été réalisés au sein des établissements scolaires. Les autorités scolaires ont sollicité l'autorisation des parents pour procéder à ces tests. Un faible pourcentage de parents s'y sont opposés. La prise de mesures plus coercitives, en termes d'obligation, afin que l'enseignement en présentiel soit maintenu en vue de limiter le décrochage scolaire a été évoquée dans la commission. Une question a également porté sur les examens. Les élèves en quarantaine qui refuseraient d'être testés au moment des examens n'auraient pas la possibilité de les repasser. Cette mesure pourrait faire l'objet de nombreux recours.

Le 24 février, un nouveau point d'information sur la situation sanitaire a été effectué.

Le 8 mars, la sous-commission a évoqué la question de l'harmonisation des conditions d'examen pour les élèves en quarantaine. Une communication a été faite par le DEF. Les plans d'action ont été régulièrement actualisés et publiés sur le site du DEF. Les tests ciblés élargis réalisés dans les centres scolaires étaient salivaires et non nasopharyngés. Ils ont nécessité l'autorisation des parents. Un faible pourcentage de parents ont refusé ces tests. La suppression des voyages d'études (avec nuitées) – décision prise en octobre 2020 – a été maintenue. La décision de maintien

des cours à distance dans les hautes écoles relève de la compétence de la Confédération et pas du canton.

Le 1^{er} avril, un point d'information sur la situation sanitaire a été effectué, elle est restée stable. Une rencontre avec la cellule de crise s'est déroulée le vendredi 16 avril afin d'établir un état des lieux à l'issue des vacances pascales. Des mesures pourraient être prises selon l'évolution de la situation. Le DEF a réaffirmé son intention de maintenir l'enseignement en présentiel autant que possible.

Le 26 avril, un point d'information sur la situation sanitaire a été effectué.

Le 11 août a eu lieu un point de situation sur le Covid-19 avant la rentrée scolaire. La situation sanitaire d'août était alors similaire à celle de juin 2020. Le DFDS a souhaité en informer les sous-commissions avant son communiqué de presse du 12 août. Lors de cette séance, il a été aussi question de la mise en place de caravanes vaccinales. La SCOGES du DFDS s'est réunie en visioconférence pour toutes les séances en lien avec la situation Covid-19.

Le 10 septembre, les sous-commissions de gestion et des finances ont été informées sur l'évolution du Covid-19 dans les écoles neuchâteloises. La sous-commission a également reçu des informations de la part de la cheffe du DFDS sur la situation d'un jeune placé aux Perce-Neige par l'autorité de la protection de l'enfant et de l'adulte (APEA), dont la mère a écrit à l'ensemble des député-e-s. Après avoir entendu les informations du DFDS, les membres de la SCOGES ont estimé que ce dossier ne relevait pas de la compétence de la COGES, ni de la sous-commission. Par ailleurs, il est rappelé que ce dossier fait l'objet d'une procédure judiciaire.

Tâches légales de la SCOGES

Le 21 janvier a eu lieu l'examen des recommandations, motions et postulats (état au 31.12.2020).

La séance du 29 avril a été consacrée à l'examen des comptes 2020.

La séance du 30 septembre a été consacrée à l'examen du budget 2022. Après une analyse approfondie des spécificités du budget 2022, l'ensemble des membres des SCOGES et SCOFI du DFDS ont été satisfaits du travail effectué, au vu notamment de la difficulté à évaluer les conséquences de la crise sanitaire sur l'évolution des besoins et capacités budgétaires de l'État.

2.3.1.4. Examen du rapport de gestion 2021 du DFDS

Lors de la séance du 5 mai 2022, les sous-commissions de gestion et des finances du DFDS ont examiné conjointement le rapport de gestion financière du département. La cheffe du département, le secrétaire général et le responsable financier ont présenté un résumé des comptes 2021.

Dans le rapport général, les points ci-après ont attiré plus particulièrement l'attention des sous-commissions sous l'angle de la gestion.

Concernant l'évaluation des fonctions dans l'enseignement, le dossier a fait l'objet de négociations avec le syndicat des services publics (SSP), le syndicat autonome des enseignants neuchâtelois (SAEN) et les communes via la CDC-IP. Les projets et contre-projets successifs n'ayant pas trouvé d'issue, l'alternative d'un débloqué progressif des derniers échelons des classes salariales les plus basses est envisagée, comme mentionné dans le plan financier de législature. Le Conseil d'État a toutefois encore mandaté le service des ressources humaines (SRHE) afin d'examiner une nouvelle proposition des communes, qui pourrait limiter l'augmentation des dépenses pour l'État. Les communes proposent que ces « non-dépenses » soient réinvesties dans d'autres prestations en faveur de l'école et soulagent les charges des communes. Le Conseil d'État privilégie des réflexions globales à des discussions sectorielles. En accord avec le département, les sous-commissions seront informées de la suite du processus.

L'attention des commissaires s'est également portée sur les infrastructures informatiques du SIEN. L'État dispose actuellement de deux data centers, l'un est situé à Jardinière 157 à La Chaux-de-Fonds, l'autre au Faubourg du Lac à Neuchâtel. Ce dernier sera remplacé par un data center à Cadolles 9, qui est en cours de construction et sera fonctionnel dès 2024. Le transfert définitif est prévu en 2027.

La question des cyberattaques étant largement thématiquée par la SCOGES du DFDS, il est relevé lors de cette séance que la sécurité informatique sera renforcée et développée pour se prémunir contre les risques majeurs de piratage. Pour ce faire, des ressources supplémentaires devront probablement être octroyées au service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN). Un crédit supplémentaire urgent est en cours d'élaboration.

Un point d'inquiétude du département et des sous-commissions réside dans l'augmentation du coût des matériaux. Cette inflation pourrait avoir un impact sensible sur les dépenses, et notamment les investissements du DFDS.

Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

À la question de l'impact de la crise sanitaire sur le parcours scolaire, il n'existe pas encore de données statistiques. On n'observe pour l'instant pas d'effets négatifs sur la réussite des élèves qui sont passé-e-s en classe supérieure sans avoir les résultats voulus. Ce constat interroge sur l'utilité du redoublement et fait l'objet d'une analyse au niveau de l'école obligatoire.

Il est souhaité que les élèves de l'école obligatoire confronté-e-s à la crise sanitaire bénéficient d'un suivi sur leur évolution scolaire afin de détecter le risque de décrochage scolaire, qui pourrait être dû à des effets psychologiques à plus long terme.

Concernant le programme PRIMA, l'objectif est de disposer d'une filière complète par centre scolaire dès 2027. L'implémentation de ce programme relève de l'engagement des cercles scolaires. Cela nécessite une volonté politique incitative auprès des directions des cercles scolaires. Tous les centres n'ont pas encore créé de classes PRIMA. Le cercle des Cerisiers a ouvert des classes ANIMA.

Classes PRIMA et ANIMA (CSRC) en 2021-2022

Lieu	Nombre de classes	Nombre d'élèves PRIMA	% d'élèves PRIMA dans le centre	Nombre d'élèves du centre
Éorén-C2T	17	319	31	1'031
EOCF	9	168	4	4'181
Éorén-T	24	446	27	1'623
CSVT	8	126	10	1'272
CSVV	1	20	1	2'176
TOTAL PRIMA	59	1'079		
CSRC	5	90	6	1'404
TOTAL ANIMA	5	90	6	1'404

Les sous-commissions appellent les communes à envisager sérieusement la constitution de classes PRIMA sur leur territoire.

Concernant la maturité gymnasiale en quatre ans, les cantons membres de la CDIP seront consultés au 2^e semestre 2022. Les étudiant-e-s du canton de Neuchâtel ne réussissent pas moins bien que ceux et celles qui ont fait leur maturité en quatre ans. Le département privilégierait le statu quo, mais ce n'est plus une option. Le modèle choisi sera-t-il de 10+4 ou de 11+4 ? Cette thématique suscite bon nombre de questions et est actuellement étudiée par un comité de pilotage relevant du Conseil d'État. Le Conseil d'État se positionnera en 2023 sur le choix du modèle, pour une entrée en vigueur prévue en 2031. Cette thématique pourra être reprise en SCOGES.

Les sous-commissions s'interrogent sur la pertinence du changement de système, compte tenu des effets attendus.

Le projet d'éducation numérique se déploie dans les lycées, avec l'introduction de la discipline informatique. La question du BYOD (Bring Your Own Device) est en phase pilote. La question de l'implémentation est encore en discussion et sera reprise avec les sous-commissions. La volonté est de fixer des standards minimums de rapidité pour l'acquisition des portables. Le rythme de mise en œuvre de ce programme varie selon les lycées et les écoles professionnelles. Des solutions seront trouvées par le DFDS pour mettre des PC à la disposition des élèves ayant peu de moyens financiers, afin de garantir une égalité des chances. Pour ce faire, les parents doivent s'adresser aux directions.

Les sous-commissions relèvent qu'une grande attention doit être prêtée à l'égalité des chances des élèves quant au matériel à disposition.

CPMB, CIFOM et CPLN

La nouvelle appellation CPNE prendra effet en août 2022.

SIEN

La déléguée à la digitalisation a été recrutée en mars 2022, elle reprendra ensuite le poste de cheffe de service une fois la stratégie de digitalisation validée.

2.3.1.5. Bilan et perspectives

Les sous-commissions tiennent à remercier vivement la conseillère d'État ainsi que l'ensemble du personnel du DFDS pour le travail conséquent effectué durant la crise sanitaire.

Le suivi de plusieurs projets importants au sein du DFDS et analyses de questions de gestion ont, et auront, lieu durant l'année 2022 au sein des sous-commissions.

2.4. Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE)

2.4.1. Rapport de la sous-commission de gestion

2.4.1.1. Généralités

La sous-commission de gestion du DDTE s'est réunie à quatre occasions pendant l'année 2021, deux fois seule et deux fois de concert avec la sous-commission des finances du DDTE. Les séances de la première partie de l'année ont été principalement consacrées à la situation sanitaire, notamment en lien avec les activités et le rôle du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) durant cette pandémie.

La sous-commission a été entièrement renouvelée à la suite des élections cantonales d'avril 2021. La présidence de la sous-commission a ensuite une nouvelle fois changé au mois d'octobre après la démission de la présidente.

La SCOGES du DDTE tient à remercier son assistante parlementaire pour son travail, sa vigilance et sa patience.

2.4.1.2. Entités visitées

En 2021, aucune entité n'a été visitée, notamment en raison des élections cantonales, de la situation sanitaire et du changement de présidence. Un travail a néanmoins été fourni en fin d'année afin de planifier les visites de 2022.

2.4.1.3. Suivi des dossiers

Service cantonal de l'aménagement du territoire (SAT)

Lors de sa séance du 9 février, la sous-commission s'est interrogée sur des questions liées à l'installation d'antennes 5G dans le canton.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

La sous-commission s'est entretenue avec le département afin de disposer d'un état des lieux et du suivi des affaires du SCAV liés à la pandémie les 9 février, 9 mars et 30 avril.

2.4.1.4. Examen du rapport de gestion 2021 du DDTE

Les sous-commissions de gestion et des finances du DDTE ont rencontré le chef du département, le secrétaire général et le secrétaire général adjoint lors d'une séance le 9 mai 2022. À cette occasion, les représentants du département ont rappelé les dossiers stratégiques menés par le DDTE (*cf. tome 2, pages 308 et 309*).

Le tome 2 du rapport du Conseil d'État a été examiné service par service. Les principales thématiques abordées par les commissaires sous l'angle de la gestion sont développées ci-après.

Les membres des sous-commissions ont relevé l'important travail mené par le département en 2021. Des remerciements sont adressés aux collaborateurs des services, plus particulièrement à celles et ceux dont les missions se sont déroulées au front de la pandémie.

Impacts de la crise sanitaire

Une mise en perspective et un point de situation ont été présentés en lien avec le fonctionnement des services du département qui ont été en prise directe avec la gestion de la crise sanitaire. Le département a confirmé que les équipes de la police du commerce retrouvent progressivement une activité normale. L'apparition d'un nouveau variant à l'automne 2022 n'est pas exclue, mais

l'expérience a été capitalisée et les forces nécessaires seront à nouveau sollicitées si ce scénario devait se produire.

À noter qu'au niveau fédéral, l'approvisionnement économique du pays (AEP) a été activé durant la crise sanitaire et continue de l'être aujourd'hui, notamment sur les questions énergétiques, en raison de la guerre en Ukraine. Le service de l'énergie (SENE) procède à un suivi mensuel des rapports de la Confédération sur ce point.

Du point de vue des transports publics, la baisse de fréquentation constatée en 2021 semble perdurer en 2022. Celle-ci peut partiellement être attribuée à la démocratisation du télétravail (à titre d'exemple, il y a une augmentation de 10 à 30% de cette pratique à l'État), aux craintes persistantes de certains usager-ère-s en lien avec la pandémie, ainsi qu'au développement important de la mobilité douce.

Secrétariat général (SDTE)

Les retours en lien avec l'offre de substitution sur la ligne Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle semblent globalement positifs. Le travail mené par le département durant les deux ans précédant la fermeture de la ligne ferroviaire a porté ses fruits. L'attribution d'un geste commercial spontané aux usager-ère-s a également été appréciée.

Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

Places de parc sur fonds privés

À la demande de complément d'informations sur le règlement d'exécution de la loi cantonale sur les constructions (RelConstr) en lien avec le redimensionnement du nombre de places de stationnement sur les fonds privés, il est précisé que le retour de consultation pour l'adaptation de ce règlement fait état de plusieurs réticences de la part de certaines communes.

Permis de construire

Une question a été posée sur le mode de publication des demandes de permis de construire qui a pour conséquence que les organismes ou personnes qui s'inquiètent des conséquences du projet soumis sont contraint-e-s d'intervenir par le biais d'une opposition formelle. Cela induit souvent de longues procédures ; cette problématique mériterait d'être approfondie pour éventuellement définir une manière de procéder plus efficiente. À cette remarque, le chef du DDTE confirme qu'il n'entend pas modifier ce fonctionnement, qui fait actuellement ses preuves sous l'angle de l'égalité de traitement.

Il est relevé que les délais de délivrance des permis de construire semblent actuellement maîtrisés pour les projets complets et conformes.

Organisation de manifestations sportives

Malgré la satisfaction globale sur la manière dont ces événements se déroulent, il a été relevé que la notion de récurrence est une donnée qui manque dans l'analyse des nuisances causées par de tels événements. Ce point n'est pas considéré comme problématique par le Conseil d'État, car les manifestations sportives utilisent largement des chemins pédestres qui connaissent déjà une récurrence dans leur utilisation.

Dangers naturels

Pour répondre à la préoccupation exprimée quant à l'implication du SCAT dans ce domaine à l'avenir, le Conseil d'État confirme que le service continuera de s'en occuper partiellement. Le poste de géologue cantonal passera au SPCH, car les compétences d'ingénierie dans le domaine des cours d'eau et des dangers naturels y sont déjà très présentes. Il s'agit de les rassembler pour créer un vrai pôle de compétences. Toutefois, la tâche de préavis en matière de dangers naturels est maintenue au SCAT à hauteur de 0.2 EPT.

Service des transports (SCTR)

Onde Verte

Le fonctionnement d'Onde Verte prévoit que toutes les décisions se prennent à l'unanimité. Un doute est émis quant au fait que cette manière de procéder soit toujours adaptée, compte tenu de la complexité des décisions à mettre en œuvre. Le Conseil d'État confirme que ce système a fait ses preuves et que les acteur-trice-s collaborent bien.

Mobilité 2030

Les études préliminaires sur une douzaine de variantes de tracés seront encore menées jusqu'en octobre 2022 concernant la ligne directe entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. Ce grand chantier entrera ensuite dans la phase des avant-projets.

Collaboration avec les communes

Il est souligné que plus les communes sont informées à l'avance des interventions de l'État, mieux elles peuvent planifier leurs travaux. La planification de l'entretien durable sur quatre ans permet justement d'avoir la visibilité sur de nombreux projets et de les coordonner en tenant compte des impératifs de tous les acteurs.

Service des ponts et chaussées (SPCH)

Revitalisation des cours d'eau

Une question est posée sur le fait que les revitalisations des cours d'eau soient rattachées au SPCH plutôt qu'au SFFN. La protection contre les crues et les revitalisations des cours d'eau sont réunies dans la section lacs et cours d'eau au SPCH depuis longtemps. La planification stratégique de la revitalisation des cours d'eau créée en 2014 et validée par la Confédération est le fruit de l'ingénierie du SPCH, en collaboration avec le SENE et le SFFN (plateforme technique pour la gestion des eaux).

Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN)

Plan d'aménagement cantonal du Creux-du-Van

Le recours de Helvetia Nostra devrait faire l'objet d'une décision du Tribunal fédéral en 2022.

Population de cormorans

Environ 50 animaux ont été abattus en 2021 par les pêcheurs professionnels. Avec 1'400 groupes nicheurs, la population est toujours étendue, mais la situation est moins difficile qu'il y a quatre ou cinq ans.

Service de l'agriculture (SAGR)

Programmes d'aide à l'investissement

La question de la coordination de ces rapports avec les objectifs en termes de développement durable et de sauvegarde de l'environnement est abordée, car les objectifs de l'agriculture ne sont pas toujours compatibles avec les enjeux actuels de préservation de la nature. À cette préoccupation, il est confirmé que tous les rapports agricoles sont construits sous le sceau du développement durable, avec pour objectifs le bien-être animal ainsi que le respect des lois en matière de protection des eaux et de l'environnement.

Mycorama

Le bâtiment du Mycorama est actuellement utilisé pour des ateliers organisés par l'office de l'assurance-invalidité (OAI). Il accueille également de nombreuses manifestations de toutes tailles. À terme, son affectation devra être réexaminée compte tenu du futur pôle de gare de Cernier.

2.4.1.5. Bilan et perspectives

De grands défis attendent le département dans les années à venir, notamment en termes de croissance des coûts d'investissement, de mise en œuvre des grands projets d'infrastructures et de préservation du climat et de l'environnement. Plusieurs dossiers hautement stratégiques pour l'État sont concentrés au DDTE et impliqueront la mobilisation de moyens financiers et de ressources humaines importants qu'il s'agira d'attribuer le moment venu. La sous-commission souhaite également relever que, dans le cas de certains services, la description des missions et des tâches pourrait se montrer plus volontariste en matière de développement durable.

2.5. Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)

2.5.1. Rapport de la sous-commission de gestion

2.5.1.1. Généralités

La sous-commission de gestion du DECS (SCOGES du DECS) a repris en juin 2021, après les élections cantonales, les travaux menés par la sous-commission du Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS).

La SCOGES du DEAS s'est réunie en visioconférence les 5 et 19 janvier, 2 et 18 février, 8 et 22 mars et 15 avril 2021 au sujet de la crise Covid-19. La séance du 26 février a été consacrée à la stratégie de domiciliation du canton de Neuchâtel.

Le 26 août, la SCOGES du DECS a rencontré la nouvelle cheffe de département.

Les séances du 28 avril et du 30 septembre ont été respectivement consacrées à l'examen des comptes 2020 et au budget 2021.

La SCOGES du DECS s'est réunie le 28 janvier 2022 pour traiter les objets en suspens échus au 31 décembre 2021.

2.5.1.2. Entités visitées

Secrétariat général du DECS

La SCOGES du DECS s'est réunie le 26 août pour rencontrer M^{me} Florence Nater, conseillère d'État, nouvelle cheffe du département, et ses proches collaborateurs. La séance s'est déroulée en deux parties axées sur le département puis sur les services. Bien que le département ait changé de nom, d'acronyme et de composition, il reste solide en termes d'emploi, d'intégration professionnelle et d'évolution tant du chômage que de l'aide sociale. Le service de l'économie a rejoint le DESC depuis la nouvelle législature. L'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) et le service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA) ont rejoint le département, traduisant l'ancrage d'une vision politique.

Les membres de la SCOGES ont constaté la diversité des prestations du DECS et remercient le Département de sa disponibilité.

La séance du 30 septembre a été consacrée à l'examen du budget 2022. Après une analyse approfondie des spécificités du budget 2022, l'ensemble des membres des SCOGES et SCOFI du DECS remercient le département pour l'important travail effectué, notamment pendant la crise sanitaire et l'après-Covid.

2.5.1.3. Suivi des dossiers

La situation sanitaire en 2021 étant très incertaine, les visites de services ont été reportées en 2022.

2.5.1.4. Examen du rapport de gestion financière 2021 du DECS

La SCOGES du DECS a procédé le 6 mai 2022, en séance commune avec la SCOFI du DECS, à l'examen du rapport de gestion et des comptes 2021 du département.

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire et par le changement de législature. La législature 2021-2025 a amené un certain nombre de changements dans l'environnement du département, à savoir le rattachement administratif de l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) au secrétariat général, ainsi que le rattachement du service de l'accompagnement et de l'hébergement de l'adulte (SAHA). Le service de l'économie (NECO), le domaine de la domiciliation et les accords de positionnement stratégiques sont, quant à eux, rattachés au DESC. Le SAHA a également accueilli sa nouvelle cheffe de service en 2021.

Quelques éléments marquants ont été relevés dans les services suivants.

Service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA)

Une loi sur l'inclusion et l'accompagnement des adultes vivant avec un handicap a été adoptée et un dispositif d'accueil d'urgence pour les adultes vivant avec un handicap a été créé.

Service de l'emploi (SEMP)

2021 a été une année de transition à différents égards. Un travail sur la crise Covid, sur les volumes, sur les processus essentiels dans le cadre d'un plan de relance a été réalisé. Le tissu économique a été très réactif face à la crise sanitaire.

Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Une nouvelle organisation de la direction s'est mise en place en 2021 après le départ de la cheffe adjointe. Deux centres ESPACE ont été inaugurés en 2021 et un nouveau président est à la tête de la communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) depuis 2021.

Service de l'action sociale (SASO)

Les effectifs ont passé à 438 EPT, dont 0.7 est financé par le biais du crédit d'engagement relatif au programme d'impulsion et de transformation et 0.8 EPT concerne la lutte contre le surendettement. Une commissaire s'est interrogée sur le temps consacré à chaque dossier des personnes s'adressant aux guichets sociaux régionaux. Le chef de service a expliqué la distinction à faire entre les services sociaux régionaux (aide matérielle) et les guichets sociaux qui étudient la demande de prestations sociales complètes. Le service travaille sur la simplification du formulaire de demande d'aide sociale. La question du contentieux reste un réel problème sur lequel le département doit travailler.

Le service a également rencontré des changements, notamment au sein du service du séjour et de l'établissement et de l'office social de l'asile en deuxième accueil. Une stabilité au niveau des effectifs de la main-d'œuvre a été constatée en 2021. L'Agenda Intégration, dont l'objectif principal est que les migrant-e-s puissent trouver un emploi et devenir autonomes financièrement, a eu des effets positifs.

2.5.1.5. Bilan et perspectives

La SCOGES du DECS tient à remercier vivement la cheffe du département ainsi que l'ensemble du personnel du DECS pour le travail conséquent effectué durant la crise sanitaire. Elle remercie également l'assistante parlementaire de la SCOGES de sa disponibilité et de la qualité de son travail.

En 2022, la SCOGES suivra attentivement les incidences de la crise ukrainienne sur le canton et sur ses services. Elle poursuivra également le suivi du dossier du service social régional (SSR) de La Chaux-de-Fonds d'ici à l'automne 2022.

3. RAPPORT DU BUREAU

3.1. Généralités

Pour des raisons de confidentialité, les procès-verbaux du bureau de la COGES pour la législature 2017-2021 n'ont pas été distribués au bureau de la COGES 2021-2025. Le présent rapport ne prend donc pas en considération les activités de l'ancien bureau durant les mois de janvier à mai 2021.

Le bureau de la COGES 2021-2025 s'est réuni à six reprises entre mai et décembre 2021, dont cinq par visioconférence. Il a assuré le lien avec le bureau de la COFI, en particulier dans le cadre du dossier relatif au projet de création d'une Cour des comptes.

Le bureau de la COGES a procédé à une révision du règlement de fonctionnement et d'organisation de la COGES en y intégrant les propositions des commissaires. Dans ce contexte, il a procédé à la nomination de suppléant-e-s des différents groupes politiques dans la commission. Les suppléant-e-s des sous-commissions ne seront pas désignés nominativement, mais les éventuels remplacements devront être assurés par un membre du même groupe politique dans la commission.

Dans le but d'uniformiser les échanges d'informations lors des visites des différents services par les sous-commissions, le bureau a préparé une liste de questions auxquelles des réponses devraient être données. Cette liste est transmise aux chef-fe-s de service concerné-e-s quelques jours avant les séances, ainsi qu'au chef ou à la cheffe du département concerné.

En son nom propre et au nom de la COGES, le bureau remercie le Conseil d'État et les services de l'administration cantonale de la quantité et la qualité du travail accompli dans des circonstances particulières rendues difficiles par la pandémie de Covid-19. Il tient aussi à exprimer sa profonde reconnaissance à son assistante parlementaire pour son professionnalisme, ses compétences, sa

disponibilité et sa courtoisie, ainsi qu'à l'ensemble des assistantes parlementaires et du secrétariat général du Grand Conseil pour leur précieuse collaboration.

3.2. Entités rencontrées

Chancellerie d'État

Le bureau a reçu la chancelière d'État le 8 novembre 2021. Les échanges ont porté sur le fonctionnement de la chancellerie et du service des achats (SALI) qui y est rattaché, leurs missions et les ressources attribuées. Il a également été question des enjeux pour l'avenir, à savoir la digitalisation des prestations, le projet VITAMINE (visant à regrouper l'administration cantonale sur deux pôles), la communication interne et via les réseaux sociaux, le vote électronique ou encore l'harmonisation des pratiques d'archivage.

Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)

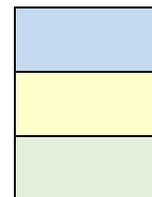
Le bureau a reçu la secrétaire générale du Grand Conseil, également le 8 novembre 2021. Elle a décrit le fonctionnement du secrétariat du Grand Conseil (SGGC) et les conditions dans lesquelles il remplit sa mission. Il s'appuie pour ce faire sur le savoir-faire et les connaissances d'assistantes parlementaires parfaitement au courant des processus inhérents à ses différentes tâches. On a aussi relevé le nombre important d'interventions (interpellations, questions), bien que certaines thématiques s'avèrent parfois récurrentes.

4. ÉTAT DES LIEUX DES OBJETS EN SUSPENS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Objets soumis à l'ancien droit (OGC du 30 octobre 2012, art. 375, OGC du 22 mars 1993, art. 70) :

Objets soumis au nouveau droit (OGC du 30 octobre 2012, motions art. 233, 234 et 375, postulats art. 242, 243 et 375) :

Objets dont la COGES propose le classement dans son rapport 2021



4.1. TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2021

DFS

N°	Objets	Titres	Auteur-e-s	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Propositions de la COGES
<u>05.108</u>	Motion	Pour un traitement équitable des remises d'impôts	Gisèle Ory	28.03.2006	28.03.2008	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> (cf. 12.106) Prévu : au 2 ^e semestre 2022	Validée
<u>07.122</u>	Postulat	Pour une évaluation régulière de la complémentarité cantonale dans la perspective d'un équilibre dynamique	Groupe socialiste	06.11.2007	06.11.2008	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> (cf. 15.121) Prévu : au 1 ^{er} semestre 2022	Validée
<u>08.121</u>	Postulat	Une médiation dans le domaine de la santé	Groupe socialiste	30.01.2008	30.01.2009	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> Prévu : en suspens en raison de la pandémie (SCSP)	Validée
<u>11.139</u>	Motion	Pour la déductibilité des contributions ecclésiastiques	Groupe de citoyens	22.02.2012	22.02.2014	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport technique (SCCO) Prévu : à fin 2022	Validée
<u>12.106</u>	Motion	Assouplissement de la politique de remise en matière fiscale en lien avec les plans de désendettement et élaboration d'un rapport annuel sur l'état d'endettement des ménages neuchâtelais	Groupe PopVertsSol	05.09.2012	05.09.2014	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> (cf. 05.108) Prévu : au 2 ^e semestre 2022	Validée
<u>12.159</u>	Motion	Pour le maintien de la convention collective de travail CCT santé 21 à l'Hôpital de la Providence	Groupe de citoyens	05.12.2012	05.12.2014	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport planification hospitalière 21.017 qui a été retiré et en cours de nouvelle planification Prévu : à planifier	Validée

<u>14.121</u>	Motion	CCT santé 21: pour la transparence, enfin!	Groupe libéral-radical	27.03.2017	27.03.2019	Motion acceptée le 25.06.14. Classement de la motion refusé le 27.03.17. Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport planification hospitalière 21.017 qui a été retiré et en cours de nouvelle planification. Prévu : à planifier	Validée
<u>14.153</u>	Postulat	Soins dentaires à toute la population	Hughes Chantraine	24.03.2015	24.03.2016	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport 20.030 en cours de traitement Prévu : à la session de janvier 2022 Prévu : en mars 2022 au Grand Conseil	Validée
<u>15.121</u>	Postulat	Répartition des investissements publics dans notre canton ? Quelle réalité ?	Théo Bregnard	27.05.2015	27.05.2016	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport spécifique (cf. 07.122) Prévu : au 1 ^{er} semestre 2022	Validée
<u>15.156</u>	Postulat	Faciliter la vie des entreprises: des économies pour l'État et pour les entreprises	Groupe libéral-radical	24.02.2016	24.02.2017		Validée → Transmission au DFDS
<u>16.182</u>	Recommandation	Régimes de financement des EMS et des soins à domicile	Commission Santé	29.03.2017	29.09.2017	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Un mandat d'analyse est en cours concernant le financement des soins à domicile. Prévu : au début 2023	Validée
<u>17.111</u>	Motion	Introduire des droits d'enregistrement sur le modèle genevois	Groupe socialiste	24.01.2018	24.01.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> (cf. 19.126) Prévu : en 2023	Validée
<u>18.125</u>	Postulat	Favoriser le Guichet unique par un bonus financier	Groupe socialiste	25.04.2018	25.04.2019		Validée → Transmission au DFDS
<u>18.192</u>	Postulat	Pour un « juste prix » : hausse du taux de rétrocession des travailleurs frontaliers avec la France	Groupe libéral-radical	23.01.2019	23.01.2020	Négociation en cours entre la France, la Confédération et les cantons frontaliers. De multiples démarches ont été entreprises ces dernières années. Prévu : issue impossible à planifier	Validée
<u>19.124</u>	Motion	Prise en compte de critères géotopographiques dans le volet des charges de la péréquation financière intercommunale	Commission Péréquation financière	27.03.2019	27.03.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport 21.023 dont les travaux sont en cours en commission mais suspendus. Le traitement sera groupé avec le traitement de l'initiative déposée sur le même sujet. Prévu : à définir	Validée

19.125	Motion	Part communale de l'impôt sur les personnes morales (IPM) : vers une clé de répartition du fonds de redistribution basée sur des critères objectifs	Commission Péréquation financière	27.03.2019	27.03.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport 21.023 dont les travaux sont suspendus. Le traitement sera groupé avec le traitement de l'initiative déposée sur le même sujet. Prévu : à définir	Validée
19.126	Motion	Réforme de la fiscalité : quelles perspectives si les compensations financières ne sont pas atteintes par les communes ?	Commission Fiscalité	27.03.2019	27.03.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : en 2023 (vu le retard pris dans le traitement de la révision de la LTD)	Validée
19.142	Motion	Frein au réchauffement	Christine Ammann Tschopp	26.06.2019	26.06.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport 21.031. Prévu : en traitement en COFI	Validée
19.145	Motion	Agissez pour des investissements durables et transparents !	Motion populaire d'un groupe de citoyens	26.06.2019	26.06.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : Traitement suspendu à ce jour faute de ressources, mais sera repris dans le cadre de la mise en œuvre du plan climat (cf. mesure R25)	Validée
19.157	Postulat	Extension de l'installation de panneaux photovoltaïques à toutes les toitures du CPLN	Commission de gestion	25.06.2019	25.06.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : au 1 ^{er} trimestre 2022	Validée
19.174	Recommandation	Naturopathes neuchâtelois-e-s laissé-e-s de côté, aux dépens des patient-e-s ?	Z. Bachmann	04.12.2019	04.06.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : à la fin du 1 ^{er} semestre 2022	Validée
20.108	Postulat	Pour une approche rationnelle de l'endettement de l'État	Groupe socialiste	02.09.2020	02.09.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Mandat d'analyse est en cours auprès d'un institut universitaire. Prévu : à fin 2022	Validée
20.136	Recommandation	Quelle reconnaissance pour le personnel des institutions de soins engagé dans la lutte contre le Covid-19 ?	Groupe PopVertsSol	27.05.2020	27.11.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : suspendu vu la situation de crise COVID qui perdure. Priorité a été donnée à la reconduction de la CCT	Validée : à traiter en 2022
20.143	Recommandation	Mesures visant à promouvoir les métiers de la santé et à favoriser la reconversion professionnelle dans ces métiers	Groupe libéral-radical	24.06.2020	24.12.2020	Sera traité dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative fédérale « pour des soins infirmiers forts ». Prévu : à planifier	Validée
20.147	Postulat	Information et secret fiscal sur les allègements fiscaux	Commission Fiscalité	24.06.2020	24.06.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : au 2 ^e semestre 22	Validée

<u>20.151</u>	Postulat	Favoriser l'imposition à la source	Commission Prestations sociales	24.06.2020	24.06.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport technique en cours de rédaction. Prévu : au 2 ^e semestre 2022	Validée
<u>20.155</u>	Postulat	Optimiser l'effort de l'État entre déductions fiscales et subsides dans le domaine de l'énergie	Diego Fischer	02.12.2020	02.12.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Un mandat est en cours d'attribution. Prévu : en 2023	Validée
<u>20.201</u>	Recommandation	Pour une réouverture immédiate des restaurants	Groupe UDC	02.12.2020	02.06.2021	Le classement n'ayant pu être fait dans le dernier rapport « situation extraordinaire » et la demande étant caduque, nous proposerons de le classer dans le prochain rapport de gestion. Prévu : en juin 2022	Proposition de classement dans le cadre du rapport de gestion 2021
<u>21.134</u>	Recommandation	Les épouses, ces contribuables (toujours) secondaires ?	Groupes PopVertsSol et socialiste	24.02.2021	24.08.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : au 1 ^{er} semestre 2022	Validée

4.2. TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2021

DFDS

N°	Objets	Titres	Auteur-e-s	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Propositions de la COGES
<u>15.181</u>	Motion	Session des Jeunes	Commission législative	26.01.2016	26.01.2018	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport « Loi sur l'enfance et la jeunesse » Prévu : avril 2022 (adoption par le Conseil d'État)	Validée
<u>18.164</u>	Postulat	Pour une attribution plus égalitaire des mesures d'aide ordinaire à l'école obligatoire	Commission École obligatoire	26.06.2018	26.06.2019	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : janvier 2022 (adoption par le Conseil d'État)	Validée
<u>19.139</u>	Postulat	Un espace, un canton, une promotion cantonale de la médiation urbaine et de l'animation de quartier	Groupe socialiste	26.06.2019	26.06.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : février 2022 (adoption par le Conseil d'État)	Validée
<u>19.160</u>	Postulat	L'Université de Neuchâtel, pour toutes et tous ?	Groupe socialiste	03.09.2019	03.09.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre du mandat d'objectifs 2023-2026 de l'UniNE. Prévu : juin 2022 (adoption par le Conseil d'État)	Validée
<u>19.185</u>	Postulat	Bilan de la rénovation du cycle 3	Commission Éducation	05.11.2019	05.11.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : juin 2023 (adoption par le Conseil d'État)	Validée
<u>19.194</u>	Postulat	Comment inverser la tendance du taux de participation des jeunes aux votations ?	Lionel Rieder	19.02.2020	19.02.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport « Loi sur l'enfance et la jeunesse ». Prévu : avril 2022 (adoption par le Conseil d'État)	Validée
<u>19.197</u>	Recommandation	Pour un enseignement du droit de qualité dans les lycées neuchâtelois	Groupe PopVertsSol	19.02.2020	19.08.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : avril 2022	Validée
<u>19.200</u>	Postulat	Pour des compétences en langues adéquates à l'entrée de la HEP	Groupe libéral-radical	02.09.2020	02.09.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport 21.041 « Compétences en langues à la HEP-BEJUNE ». Prévu : adopté par le Conseil d'État le 20.10.2021	Validée
<u>20.119</u>	Postulat	Apprendre les gestes de premiers secours à l'école	Groupe socialiste	30.09.2020	30.09.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport 21.046 « Apprendre les gestes de premier secours à l'école ». Prévu : adopté par le Conseil d'État le 01.12.2021	Validée

<u>20.144</u>	Postulat	Pour que l'équipement numérique soit considéré comme un moyen d'enseignement à part entière, selon l'article 45, lettres <i>d</i> et <i>h</i> , de la loi sur l'organisation scolaire (LOS)	Daniel Ziegler	23.06.2020	23.06.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : juin 2023 (adoption par le Conseil d'État)	Validée
<u>20.149</u>	Postulat	Pour une compensation du coût énergétique de l'éducation numérique	Daniel Ziegler	23.06.2020	23.06.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : juin 2023 (adoption par le Conseil d'État), éventuellement via un rapport du DDTE.	Validée

4.3. TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2021

DESC

N°	Objets	Titres	Auteur-e-s	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Propositions de la COGES
<u>98.154</u>	Postulat	Collaboration culturelle	Groupe radical	30.09.1998	30.09.1999	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport de la loi sur la culture. Prévu : en été 2022	Validée
<u>99.117</u>	Motion	La politique culturelle : une volonté du canton	Bernard Soguel	07.11.2000	07.11.2002	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport de la loi sur la culture. Prévu : en été 2022	Validée
<u>05.186</u>	Postulat	Quelle stratégie pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques ?	Groupe socialiste	24.01.2006	24.01.2007	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport de la loi sur la culture. Prévu : en été 2022	Validée
<u>08.213</u>	Postulat	Culture scientifique ou... la mise en culture des sciences ; pour quoi faire ?	Groupe socialiste	27.01.2009	27.01.2010	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport de la loi sur la culture. Prévu : en été 2022	Validée
<u>12.160</u>	Postulat	Évitons les doubles indemnités	Groupe socialiste	30.10.2012	30.10.2013	Proposition de classement dans le cadre d'un rapport ad hoc. Prévu : au printemps 2022	Validée
<u>13.137</u>	Postulat	Neuchâtel va-t-il enfin faire la paix avec son passé ?	Karim-Frédéric Marti, Carol Gehringer, Philippe Loup et Yvan Botteron	26.03.2013	26.03.2014	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport Loi sur la culture. Prévu : en été 2022	Validée
<u>13.155</u>	Motion	Interdiction du port de cagoule lors de manifestations	Groupe UDC	02.10.2013	02.10.2015	Consultation fédérale en cours « Mise en œuvre de l'interdiction de se dissimuler le visage (art. 10a Cst.) : modification du code pénal ». Délai de retour de la consultation : 03.02.2022. Classement une fois le droit fédéral connu.	Proposition de classement dans le cadre du rapport 2021 de la COGES
<u>16.126</u>	Motion	Nouveaux instruments pour soutenir la création, la diffusion et l'accès à la culture : une opacité d'un autre siècle	Groupe socialiste	27.04.2016	27.04.2018	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport Loi sur la culture. Prévu : en été 2022	Validée

<u>19.191</u>	Postulat	Des véhicules électriques pour les bornes de recharge, en attendant l'hydrogène	Commission des finances	05.11.2019	05.11.2020	L'esprit du postulat est appliqué dans le cadre de la politique actuelle de renouvellement des véhicules de l'Etat qui fait l'objet d'un crédit d'engagement de 9.7 mios (période 2020-2023). Formellement, il est proposé de répondre au postulat dans le cadre de la prochaine demande de crédit d'engagement, en 2023, qui couvrira la période 2024-2027. Prévu : courant 2023	Validée
<u>19.192</u>	Motion	Mieux vivre ensemble : vive le patrimoine UNESCO neuchâtelois !	Groupe de citoyens	03.09.2019	03.09.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport de la loi sur la culture. Prévu : en été 2022	Validée
<u>20.156</u>	Postulat	Prévenir les violences policières et lutter contre les pratiques discriminatoires	Groupes socialiste et PopVertsSol	02.12.2020	02.12.2021	En cours d'étude : sujet sensible. Prévu : au printemps 2022	Validée

4.4 TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2021

DDTE

N°	Objets	Titres	Auteur-e-s	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Propositions de la COGES
<u>07.139</u>	Postulat	De la taxe auto à une taxe mobilité	Député-e-s Vert-e-s	26.06.2007	26.06.2008	Proposition de classement prévu dans le cadre des travaux de commission liés au rapport 21.003 sur l'initiative populaire pour des transports publics gratuits ou à défaut via un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : au début 2022	Validée
<u>10.157</u>	Motion	Un abonnement Onde verte pour les élèves des écoles	Patrick Herrmann	17.02.2015	17.02.2017	<i>Motion acceptée le 31.08.11. Classement de la motion refusé le 23.03.13, puis le 17.02.15.</i> Proposition de classement prévu dans le cadre des travaux de commission liés au rapport 21.003 sur l'initiative populaire pour des transports publics gratuits ou à défaut via un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : au début 2022	Validée
<u>13.117</u>	Postulat	Pose de panneaux solaires	Commission Améliorations structurelles agricoles	01.10.2019	01.10.2020	<i>Motion acceptée le 29.01.2013. Classement de la motion refusé le 1.10.2019.</i> Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport sur le Plan climat. Prévu : adoption par le Conseil d'État à fin janvier 2022	Validée
<u>15.113</u>	Motion	Politique en matière d'assainissement de sites industriels pollués	Groupe libéral-radical	28.04.2014	28.04.2016	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport 21.039 sur les déchets et les sites pollués (LDSP). Prévu : dernière séance de commission fin janvier 2022	Validée
<u>17.101</u>	Postulat	Récupération et recyclage des plastiques ménagers	Groupes PopVertsSol et socialiste	06.11.2018	06.11.2019	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport 21.039 sur les déchets et les sites pollués (LDSP). Prévu : dernière séance de commission fin janvier 2022	Validée
<u>17.129</u>	Postulat	Réseau cyclable cantonal – Repenser la liaison Val-de-Ruz / Neuchâtel - Littoral	Groupe socialiste	26.09.2017	26.09.2018	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : à la fin du 1 ^{er} semestre 2022 au Grand Conseil	Validée
<u>18.108</u>	Postulat	Onde Verte, ligne rouge	Johanna Lott Fischer (initialement déposé par Céline Vara)	25.04.2018	25.04.2019	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : à la fin 2022 au Grand Conseil	Validée

<u>18.161</u>	Postulat	Perception automatisée de la taxe de séjour pour les nuitées réservées via Airbnb	Groupe libéral-radical	02.10.2018	02.10.2019	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : à la fin du 1 ^{er} semestre 2022 au Grand Conseil	Validée
<u>18.187</u>	Postulat	Neuchâtel, un canton bientôt sans pesticides de synthèse ?	Diego Fischer (initialement déposé par Céline Vara)	23.01.2019	23.01.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport 21.018 plan phyto et biocide Prévu : au printemps 2022	Validée
<u>18.201</u>	Postulat	Le Doubs, une inconnue en danger	Groupe socialiste	23.01.2019	23.01.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : à la fin 2022 au Grand Conseil	Validée
<u>18.218</u>	Motion	Mise en place d'un plan climat cantonal	Groupes PopVertsSol, socialiste, Vert'Libéral-PDC	03.09.2019	03.09.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport sur le Plan climat. Prévu : adoption par le Conseil d'État à fin janvier 2022	Validée
<u>19.102</u>	Postulat	Alimentation électrique locale et écologique du tunnel de La Clusette	Diego Fischer	22.01.2019	22.01.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : au printemps 2022 au Grand Conseil	Validée
<u>19.112</u>	Postulat	Matériaux de construction : recycler, c'est bien, réutiliser, c'est mieux	Veronika Pantillon	03.09.2019	03.09.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport 21.039 sur les déchets et les sites pollués (LDSP). Prévu : dernière séance de commission fin janvier 2022	Validée
<u>19.117</u>	Postulat	Compensation du carbone dans le canton de Neuchâtel	Députés Vert'libéraux	03.09.2019	03.09.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport sur le Plan climat. Prévu : adoption par le Conseil d'État à fin janvier 2022	Validée
<u>19.120</u>	Postulat	Vers une législation plus simple, plus efficace et plus moderne en matière de droit des constructions	Commission Loi cantonale sur l'aménagement du territoire	26.03.2019	26.03.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : à fin 2022 au Grand Conseil	Validée
<u>19.122</u>	Motion	Agissez pour un avenir viable et juste !	Motion populaire d'un groupe de citoyens	26.06.2019	26.06.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport sur le Plan climat. Prévu : adoption par le Conseil d'État à fin janvier 2022	Validée
<u>19.127</u>	Motion	Vergers vivants	Motion populaire d'un groupe de citoyens	03.09.2019	03.09.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : à fin 2022 au Grand Conseil	Validée
<u>19.158</u>	Motion	Neuchâtel : champion suisse de l'hydrogène	Députés des partis Vert'Libéral, socialiste, libéral-radical et Les Verts	03.09.2019	03.09.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport sur le Plan climat. Prévu : adoption par le Conseil d'État à fin janvier 2022	Validée

<u>19.163</u>	Postulat	Pour un développement durable des transports publics	Membres du parti Les Verts	04.12.2019	04.12.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : à fin 2022 au Grand Conseil	Validée
<u>19.183</u>	Motion	Faut-il se méfier de l'eau qui dort ?	Johanna Lott Fischer (initialement déposé par Céline Vara)	22.01.2020	22.01.2022	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : à la fin du premier semestre 2022 au Grand Conseil	Validée
<u>19.193</u>	Postulat	Lutte contre le gaspillage alimentaire	Groupe socialiste	19.02.2020	19.02.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : à la fin du premier semestre 2022 au Grand Conseil	Validée
<u>19.199</u>	Postulat	Lièvre : cette espèce menacée et toujours chassée à Neuchâtel !	Clarence Chollet	19.02.2020	19.02.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : à la fin du premier semestre 2022 au Grand Conseil	Validée
<u>21.119</u>	Recommandation	VTT au Creux-du-Van : pitié pour la flore !	Doris Angst	23.02.2021	23.08.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : à la fin du premier semestre 2022 au Grand Conseil	Validée
<u>21.120</u>	Recommandation	Creux-du-Van : un public informé et sensibilisé est un public respectueux	Doris Angst	23.02.2021	23.08.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre d'un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : à la fin du premier semestre 2022 au Grand Conseil	Validée
<u>21.148</u>	Recommandation	Initiative communale demandant une modification du système de zones et de tarification des transports publics Onde Verte du canton de Neuchâtel	Commune de Cressier	31.03.2021	30.09.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre des travaux de commission liés au rapport 21.003 sur l'initiative populaire pour des transports publics gratuits ou à défaut via un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : au début 2022	Validée

4.5 TABLEAU DES OBJETS DONT LE DÉLAI DE RÉPONSE EST ÉCHU AU 31 DÉCEMBRE 2021

DECS

N°	Objets	Titres	Auteur-e-s	Acceptation par le GC	Délais échus	Propositions du Conseil d'État	Propositions de la COGES
<u>08.174</u>	Postulat	Introduction d'un système de prestations complémentaires pour les familles à faible revenu en plus des allocations familiales	Doris Angst	28.05.2019	28.05.2020	<i>Postulat accepté le 03.09.08 Classement du postulat refusé le 28.05.19.</i> Proposition de classement prévue dans le cadre du rapport Redéfinition des prestations sociales 3. Prévu : au début 2024	Validée
<u>11.158</u>	Motion	Prestations complémentaires pour les familles	Groupe socialiste	28.05.2019	28.05.2021	<i>Motion acceptée le 22.02.12 Classement de la motion refusé le 28.05.19.</i> Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport Redéfinition des prestations sociales 3. Prévu : au début 2024	Validée
<u>12.135</u>	Motion	Introduction d'un congé maternel d'adoption pour le canton de Neuchâtel	Groupe de citoyens	23.02.2016	23.02.2018	<i>Motion acceptée le 20.02.13 Classement de la motion refusé le 23.02.16.</i> Ce dossier a été traité au niveau fédéral (initiative parlementaire Romano 13.478). Le parlement a accepté, en septembre 2021, d'ancrer un congé de deux semaines dans la LAPG. Une fois l'ordonnance fédérale disponible, proposition de classement prévue dans un rapport <i>ad hoc</i> . Prévu : à fin 2022 ou au début 2023	Validée
<u>18.202</u>	Postulat	Assurance-maladie : primes, subsides et endettement. Faire la lumière sur ce diabolique ménage à trois	Groupe socialiste	24.06.2020	24.06.2021	<i>Postulat accepté le 20.02.2019 Classement du postulat refusé le 24.06.2020.</i> L'étude demandée par le postulat a été menée ; ses résultats seront pris en compte dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le surendettement (rapport 20.012) mais ne mérite pas de faire l'objet d'un rapport au Grand Conseil à ce stade. Proposition de classement prévu au terme de la phase 1 de déploiement de la stratégie. Prévu : en 2025	Validée
<u>19.151</u>	Motion	Classification des fonctions et égalité salariale	Députés du parti ouvrier et populaire (POP)	03.09.2019	03.09.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport Égalité salariale. Prévu : au printemps 2023	Validée

<u>19.190</u>	Postulat	Dotation de l'office de la politique familiale et de l'égalité en matière de lutte contre les violences domestiques	Commission Violence domestique	06.11.2019	06.11.2020	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport Prévention et lutte contre les violences domestiques. Prévu : au printemps 2022	Validée
<u>20.152</u>	Postulat	Qu'en est-il de l'application des normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) dans notre République et Canton de Neuchâtel ?	Commission Prestations sociales	24.06.2020	24.06.2021	La thématique fera l'objet d'un chapitre spécifique dans le cadre du prochain rapport social (publication prévue en automne 2022). Prévu : proposition de classement dans le cadre du rapport de gestion 2022 de la COGES	Validée
<u>20.153</u>	Postulat	Pour une assurance générale de revenu (AGR) dans le canton de Neuchâtel	Groupe socialiste	02.12.2020	02.12.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport Redéfinition des prestations sociales 3. Prévu : au début 2024	Validée
<u>21.151</u>	Recommandation	Assurer une ligne téléphonique accessible 24/24h pour les victimes de violences domestiques	Groupe socialiste	31.03.2021	30.09.2021	Proposition de classement prévu dans le cadre du rapport Prévention et lutte contre les violences domestiques. Prévu : au printemps 2022	Validée

5. CONCLUSION

Sans opposition, la commission propose au Grand Conseil d'accepter le classement des objets suivants :

Proposition de classement du DFS
20.201 – Recommandation du groupe UDC – Pour une ouverture immédiate des restaurants : coordination de la restauration et de l'hébergement
Proposition de classement du DESC
13.155 – Motion du groupe UDC – Interdiction du port de cagoule lors de manifestation

À l'unanimité des membres présent-e-s, la commission de gestion a accepté le présent rapport lors de sa séance plénière du 24 mai 2022.

Veillez agréer, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 24 mai 2022

Au nom de la commission de gestion :

Le président,
C. MERMET

Le rapporteur,
F. KRÄHENBÜHL